

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

---

VISANT À PROTÉGER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET LES PERSONNELS QUI Y  
TRAVAILLENT - (N° 1037)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° AC10

présenté par

M. Lucas-Lundy, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux et Mme Taillé-Polian

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Enseignement Moral et Civique est déjà conçu pour développer chez les élèves les valeurs de la République, la laïcité ainsi que l'esprit critique. L'objet de l'article est donc redondant.

Cette volonté d'encadrer encore plus l'EMC traduit une méfiance de la droite et de l'extrême-droite vis-à-vis du corps enseignant qui transmet et enseigne correctement les valeurs de la République.

C'est pourquoi le groupe Écologiste et social propose la suppression de cet article.